

Paris, le 7 JUN 2011

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Service des personnels
enseignants de
l'enseignement scolaire

Sous-direction des études
de gestion prévisionnelle
et statutaires

Bureau des études
statutaires et
réglementaires
DGRH B1-3
n° 0401

J:\dpe_sda_a1.new\ORSICPGE\Notio
n de poste étiqueté CPGE
(APHEC).doc

Affaire suivie par
Maxime Rousseaux
Téléphone
01 55 55 43 62
Fax
01 55 55 46 51
Mél.
maxime.rousseaux@educati
on.gouv.fr

72, rue Régnault
75243 PARIS cedex 13

Monsieur le président,

Par courrier du 31 mars 2011 (affaire suivie par Philippe Kholer), vous appelez mon attention sur la notion de « poste étiqueté/fléché CPGE » pour déterminer les ORS des enseignants de CPGE.

L'article 7 du décret n°50-581 du 25 mai 1950 portant fixation des maximums de service hebdomadaire du personnel enseignant des établissements d'enseignement du second degré et la circulaire ministérielle n°2004-056 du 29 mars 2004 indiquent les maxima de service dûs par un enseignant en CPGE.

Quel que soit son grade et le descriptif du poste sur lequel il est affecté (poste « étiqueté/fléché » ou non), un enseignant qui effectue un service tel que décrit dans le tableau ci-dessous devant des élèves de CPGE a réalisé ses obligations réglementaires de service.

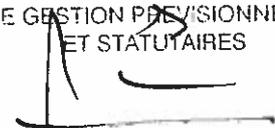
	Divisions ayant un effectif de		
	plus de 35 élèves	20 à 35 élèves	moins de 20 élèves
Classe de deuxième année	8 heures	9 heures	10 heures
Classe de première année	9 heures	10 heures	11 heures

En cas de partage du service d'enseignement entre plusieurs divisions de CPGE, il convient de retenir la division affectée de l'ORS la moins élevée dans laquelle le professeur assure effectivement un enseignement.

Dans l'hypothèse d'ORS assurées dans un groupe à effectif restreint, c'est l'effectif de la division dont est issu le groupe qui est à prendre en compte.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma considération distinguée.

LA SOUS-DIRECTRICE DES ETUDES
DE GESTION PREVISIONNELLE
ET STATUTAIRES



Mireille EMAER

Association des professeurs en classes préparatoires au haut enseignement
commercial (APHEC)
Président
45, boulevard des Batignolles
75008 Paris